

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Envoyé en préfecture le 11/05/2026

Reçu en préfecture le 11/05/2026

Publié le 11/05/2026

ID : 081-200034064-20260430-D64\_2026-DE



**SÉANCE DU JEUDI 30 AVRIL 2026 A 17H00  
SALLE DES FETES - DE LIVERS CAZELLES**

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
40	35	39

L'an deux mille vingt-six, le 30 avril, à 17 Heures 00, le Conseil de la Communauté de Communes du Cordais et du Causse ; dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle des fêtes de Livers Cazelles sous la présidence de Jérôme Flament, Président.

**Présents :** M. Patrick Montels, M. Jérôme Flament, M. Patrick Delaume, Mme Catherine Manuel, M. Pierre Viaules, Mme Caroline Breuillard, Mme Arielle Brun, M. Daniel Ganthe, M. Frédéric Ichard, M. Guilhem Marty, M. Serge Besombes, M. Patrick Lavagne, Mme Stéphanie Chabbal, Mme Anne-Marie Prunet, M. Bernard Bouvier, M. Claude Geniey, Mme Corinne Caujolle, Mme Sylvie Gravier, Mme Bonnie Rozières, M. Jean-Luc Viguier, Mme Laurence Caussé, M. Serge Rouquette, M. Jean-Philippe Gineste, Mme Delphine Pinczon Du Sel, M. Bruno Supiot, Mme Nathalie Bessou, M. Laurent Cavaroc, Mme Geneviève Pellat, M. Jean-Christophe Cayre, Mme Céline Castela, M. Jérôme Pelayo, M. David Calmettes, M. David Vasseur, M. Camille Heckmann, M. Pascal Priolo.

**Pouvoirs :**

M. Serge Dalmières pouvoir à M. Jérôme Flament,  
M. Jean-Pierre Vernhes pouvoir à M. Pierre Viaules,  
Mme Patricia Marty pouvoir à Patrick Delaume,  
M. Nicolas Lahaye pouvoir à Mme Delphine Pinczon Du Sel

**Excusés et absents :**

Mme Sarah Turquety

M. Frédéric Ichard est désigné secrétaire de séance

**D64-2026 Désignation des représentants de la Communauté de Communes  
au Comité National d'Action Sociale (CNAS)**

**Vu :**

- Le Code général des collectivités territoriales ;
- Les statuts de la Communauté de communes du Cordais et du Causse ;
- Les statuts du Comité National d'Action Sociale (CNAS) ;

**Considérant :**

- Que la Communauté de communes adhère au CNAS ;
- Qu'il convient de procéder à la désignation de ses représentants ;

**ENTENDU LE PRESIDENT,  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE APRÉS EN AVOIR DELIBERÉ A L'UNANIMITÉ**

Envoyé en préfecture le 11/05/2026

Reçu en préfecture le 11/05/2026

Publié le 11/05/2026

ID : 081-200034064-20260430-D64\_2026-DE



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

### DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**DECIDE** de ne pas recourir au scrutin secret et de procéder à la désignation des représentants par un vote à main levée.

**DESIGNE** les représentants de la Communauté de communes au CNAS comme suit :

2 délégués : M. Frédéric ICHARD et Mme Caroline BREUILLARD

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que ci-dessus, au registre sont les signatures.

Pour copie conforme

Le secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Frédéric ICHARD', written over a horizontal line.

Frédéric ICHARD

Le Président

A handwritten signature in red ink, appearing to read 'Jérôme FLAMENT', written over a horizontal line.

Jérôme FLAMENT